

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)

1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Éléments de direction d'orchestre
Code	
Filières, orientations et options	<p><input type="checkbox"/> BA OF ARTS EN MUSIQUE <input type="checkbox"/> BA OF ARTS EN MUSIQUE ET MOUVEMENT</p> <p><input type="checkbox"/> Instruments <input type="checkbox"/> Instruments historiques <input type="checkbox"/> Chant <input type="checkbox"/> Direction d'orchestre <input type="checkbox"/> Direction de chœur <input type="checkbox"/> Composition <input type="checkbox"/> Composition à l'image <input type="checkbox"/> Musique et musicologie</p> <p><input type="checkbox"/> MA EN PÉDAGOGIE MUSICALE</p> <p><input type="checkbox"/> ENSEIGNEMENT <input type="checkbox"/> Instrumental <input type="checkbox"/> Vocal <input type="checkbox"/> Théorie <input type="checkbox"/> MUSIQUE À L'ÉCOLE <input type="checkbox"/> RYTHMIQUE JAKES-DALCROZE</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE</p> <p><input type="checkbox"/> CONCERT <input type="checkbox"/> Instruments <input type="checkbox"/> Chant <input type="checkbox"/> <i>Option Musique de chambre</i> <input type="checkbox"/> <i>Option Musique contemporaine</i> <input type="checkbox"/> <i>Option Performer-composer</i></p> <p><input type="checkbox"/> ORCHESTRE <input checked="" type="checkbox"/> ACCOMPAGNEMENT <input checked="" type="checkbox"/> <i>Option Chef-fe de Chant</i></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> MAESTRO AL CEMBALO ET DIRECTION D'ENSEMBLES BAROQUES</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE SPÉCIALISÉE</p> <p><input type="checkbox"/> SOLISTE <input type="checkbox"/> Instruments <input type="checkbox"/> Chant <input type="checkbox"/> PRATIQUE HISTORIQUE <input type="checkbox"/> Instruments <input type="checkbox"/> Chant <input type="checkbox"/> MUSIQUE MÉDIÉVALE <input type="checkbox"/> DIRECTION D'ORCHESTRE SPÉCIALISÉE <input checked="" type="checkbox"/> DIRECTION DE CHCEUR SPÉCIALISÉE</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> MA EN COMPOSITION ET THÉORIE MUSICALE</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> COMPOSITION <input checked="" type="checkbox"/> COMPOSITION DE MUSIQUE MIXTE <input type="checkbox"/> <i>Option Multimédia</i></p> <p><input type="checkbox"/> THÉORIE MUSICALE <input type="checkbox"/> <i>Option Enseignement</i> <input type="checkbox"/> <i>Option Recherche</i> <input type="checkbox"/> <i>Option Ethnothéories</i></p> <p><input type="checkbox"/> MA EN ETHNOMUSICOLOGIE</p>
	<input checked="" type="checkbox"/> Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières

Site	<input checked="" type="checkbox"/> Genève	<input type="checkbox"/> Neuchâtel
Niveau du cours	Si cours annuel : <input type="checkbox"/> A1 <input type="checkbox"/> A2 <input type="checkbox"/> A3 <input type="checkbox"/> A4 <input type="checkbox"/> A5	Si cours semestriel : <input type="checkbox"/> S1 <input type="checkbox"/> S2 <input type="checkbox"/> S3 <input type="checkbox"/> S4
2. Organisation		
Organisation temporelle	<input checked="" type="checkbox"/> Cours régulier annuel <input type="checkbox"/> Cours régulier semestriel <input type="checkbox"/> Unité d'enseignement ponctuelle (stage, masterclasse, session, tutorat etc.) <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>	
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	2x3 heures tous les 15 jours environ	
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre		
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	<input type="checkbox"/> Cours individuel <input type="checkbox"/> Cours-atelier en petit effectif (jusqu'à 5 étudiant-e-s) <input type="checkbox"/> Cours-atelier en moyen effectif (jusqu'à 7 étudiant-e-s) <input type="checkbox"/> Atelier (jusqu'à 18 étudiant-e-s) <input type="checkbox"/> Cours (jusqu'à 40 étudiant-e-s) <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Type d'enseignement : Nombre d'étudiant-e-s : variable	
Langue(s) d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> Français	<input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Italien <input type="checkbox"/> Anglais
3. Prérequis		
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Avoir validé l'unité d'enseignement : <input type="checkbox"/> Autre(s) :	
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)		
<ul style="list-style-type: none"> • Développer la capacité à lire et à analyser des partitions d'orchestre, en identifiant les éléments structurels, harmoniques et stylistiques pour une interprétation éclairée. • Acquérir les compétences nécessaires pour planifier et organiser efficacement les répétitions d'un ensemble instrumental, en définissant des objectifs clairs et en optimisant le temps de travail. • Sélectionner de manière raisonnée des stratégies de travail en fonction du répertoire, en appliquant des méthodes pédagogiques et techniques appropriées pour atteindre les objectifs artistiques. • Développer la capacité à diriger un ensemble instrumental ou l'Orchestre Atelier en répétition, en communiquant des directives claires et en inspirant les musicien-ne-s pour une performance cohérente et expressive. 		

5. Contenu et forme de l'enseignement

Cours-ateliers en petit effectif :

- Cours à la table (analyse orientée et technique gestuelle)
- Cours avec piano (technique gestuelle, répertoire, préparation des œuvres dirigées devant l'orchestre atelier)
- Cours avec un quintette à cordes (technique de travail devant l'orchestre, spécificité du travail avec instruments)
- Cours avec l'orchestre atelier (technique de travail devant l'orchestre, spécificité du travail avec instruments)

Cours individuels :

- Analyse orientée
- Technique gestuelle de direction d'orchestre

Le programme détaillé est envoyé aux étudiant-e-s concerné-e-s en tout début d'année scolaire.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

- Examen noté* Contrôle continu noté* Participation
 Rapport de stage Co-évaluation Autre(s) :

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Prestation artistique Production écrite Production orale
 Autre(s) :

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

COMPOSITION DU JURY

- Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative
 Expert-e interne Expert-e externe
 Représentant-e de la direction (présidence)

Remarque(s) :

Pour les étudiant-e-s **Chef-fe-s de chœur** et **Maestro al cembalo**, l'évaluation a lieu au cours d'un examen devant l'orchestre atelier et consiste dans le travail d'une œuvre étudiée durant l'année (10 minutes). La validation implique une note donnée par le jury composé d'un-e représentant-e de la direction qui préside et d'un-e expert-e externe.

Pour les étudiant-e-s en **Composition et Composition mixte**, l'évaluation a lieu au cours d'un examen devant un ensemble instrumental de 6 musicien-ne-s (orchestre atelier) et consiste dans le travail et la direction d'une composition réalisée pour l'examen. La validation implique une note donnée par le jury composé d'un-e professeur-e de la classe de composition et d'un-e représentant-e de la direction.

Pour les étudiant-e-s admis en **deuxième année de module d'ouverture (BA3)**, l'évaluation a lieu au cours d'un examen devant l'orchestre atelier et consiste dans le travail d'une œuvre étudiée durant l'année (10 minutes). La validation implique une note donnée par le jury composé d'un-e représentant-e de la direction qui préside et d'un-e expert-e externe.

Pour les étudiant-e-s qui suivent ce cours comme **cours optionnel**, il n'y a pas d'examen. Le cours est validé par la participation (présence obligatoire).

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité

Remédiation possible

	<input type="checkbox"/> Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	<p>La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3.5 et 3,9.</p> <p>La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.</p>
8. Remarques	
Ce cours regroupe aussi les étudiant-e-s admis-es en 2 ^e année du module d'ouverture en direction d'orchestre (BA3) et ceux et celles admis-es à le suivre en tant que cours à choix. Il peut être considéré comme une aide à l'examen d'entrée en Master de direction d'orchestre.	
9. Bibliographie	
10. Enseignant-e-s	
Laurent GAY	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2025
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM